



ECONOMIE



Un pas vers la création d'une foncière de redynamisation commerciale et d'immobilier d'entreprise

Le premier séminaire consacré à la création d'une foncière de redynamisation commerciale et d'immobilier d'entreprise de Dordogne s'est déroulé vendredi 26 novembre. L'outil, qui devrait voir le jour dans le courant de l'année 2022, permettra de revitaliser les centres-bourg de Dordogne en luttant contre la vacance commerciale.

Publié le 29 novembre 2021

Faire de l'ensemble de la Dordogne un lieu attractif, telle est l'ambition portée par le Conseil départemental de la Dordogne à travers les politiques d'aménagement du territoire qu'il conduit.

Pour la collectivité, il importe en effet que les jeunes, et plus largement les Périgourdins, puissent, par exemple avoir un emploi et des services au plus près de leurs lieux d'habitation.

C'est la raison pour laquelle l'assemblée départementale a voté, à la majorité, la création d'une foncière de redynamisation commerciale et d'immobilier d'entreprise.

Création courant 2022

Cet outil devrait voir le jour courant 2022. Il va être porté par le Département via la Semiper, avec le concours de la Banque des Territoires, et tous les acteurs comme les intercommunalités ou les communes, qui voudront bien s'y associer.

L'objectif de cette foncière est de revitaliser les centres bourg de Dordogne en luttant contre la vacance commerciale.

Concrètement, l'outil sera chargé d'acquérir des biens, de les réhabiliter et de les céder ou de les louer à un prix attractif et incitatif.

Cela devrait d'une part redonner de l'attractivité aux centre-bourg et, d'autre part, recréer de l'emploi au plus près des lieux de vie des Périgourdins.